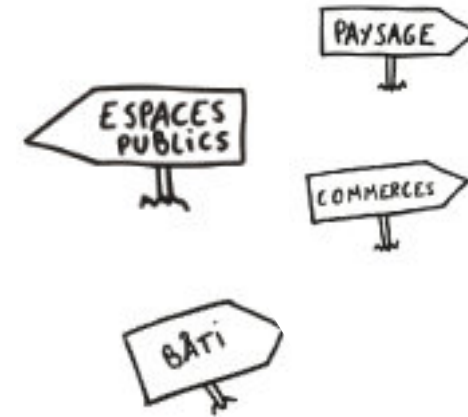


BILAN

de la résidence d'architecture
et de paysage croisée

à Moux-en-Morvan et Chissey en-Morvan



Une initiative collective
proposée par
les CAUE 71 et 58

Juin-juillet **2025**

Résidence d'architectes et de paysagistes des CAUE 58 et 71

réalisée en juin et juillet 2025

avec les équipes municipales, des habitants et les partenaires

de Chissey-en-Morvan et de Moux-en-Morvan

avec enthousiasme, investissement et convivialité



Diane Camus, architecte
Virginie Juteau, architecte
Emmanuelle Limare, paysagiste
Laurence Prod'homme, architecte, directrice
Bertrand Reymondon, architecte



Johannie Derouault-Picard, architecte
Claire-Hélène Delouée, paysagiste, directrice
Christophe Joly, architecte
Virginie Jules, documentaliste
Pauline Sauveur, architecte

Sommaire

1 Cadre de la résidence	p. 4
2 Communication de la résidence	p. 6
3 Planning de la résidence	p. 10
4 Méthodologie de la résidence	p. 12
5 Chronologie de la résidence	p. 14
6 Couverture médiatique de la résidence	p. 22
7 Questionnaire de fin de résidence	p. 26
8 Bilan financier de la résidence	p. 28

Remerciements



Introduction

Les communes voisines de Moux-en-Morvan (58) et de Chissey-en-Morvan (71), sont réunies par la vallée du Ternin. Toutes deux bénéficient du dispositif Villages d'avenir. Dans ce cadre, elles sollicitent les conseils de leurs CAUE respectifs en 2024 sur des questions architecturales et paysagères en centre-bourg. Toutes deux sont animées par le souhait de faire participer habitants dans les réflexions sur l'avenir de leur commune.

La commune de Chissey-en-Morvan réfléchit plus particulièrement à la revitalisation de son cœur de village. Elle souhaite être accompagnée pour identifier les pôles de projets ; concerter les habitants sur les besoins, les envies et les usages des différents sites ; et dégager des priorités et démarches.

La commune de Moux-en-Morvan quant à elle, s'interroge sur l'avenir d'un ensemble bâti - désormais propriété communale - à proximité immédiate de l'église et de la mairie. Ces bâtiments, ancien hôtel, restaurant et logements, sont en effet non occupés depuis de nombreuses années. Les élus engagent une réflexion globale d'aménagement de cet îlot et souhaitent que différentes pistes soient discutées et testées auprès des habitants suivant une démarche participative.

En réponse à ces sollicitations respectives, le CAUE de Saône-et-Loire et le CAUE de la Nièvre ont proposé aux deux communes le montage et l'animation d'une

résidence architecturale et paysagère croisée, permettant d'intervenir sur les thèmes du bâti et de l'espace public de façon interactive, collective et partagée. Des ateliers participatifs et des temps forts en journée et en soirée ont permis d'échanger et de recueillir les avis du plus grand nombre d'habitants possible

Ce document constitue le bilan de la résidence architecturale et paysagère organisée à Moux-en-Morvan et Chissey-en-Morvan en juin et juillet 2025.



1 | CADRE de la résidence

Qui ?

7 architectes-conseillers
2 paysagistes-conceptrices
1 documentaliste

Quand ?

Réunion publique de lancement le 19 mai
3 journées « remue-méninges » du 11 au 13 juin
Journée de travail intermédiaire le 23 juin
2 journées de synthèse les 3 et 4 juillet

Où ?

A la salle des fêtes de Chissey-en-Morvan
Dans l'ancienne auberge de Moux-en-Morvan

Pourquoi ?

- > contribuer aux réflexions collectives des élus et des habitants de Chissey-en-Morvan et Moux-en-Morvan à propos de leur cadre de vie communal
- > recueillir les besoins, souhaits et manques ressentis par les habitants de Chissey et Moux concernant leur cadre de vie, et plus particulièrement concernant la traversée du bourg pour Chissey et l'ancienne auberge du bourg pour Moux.
- > Tester la formule « résidence d'architecture et de paysage croisée » portée par deux CAUE voisins, sur deux communes limitrophes appartenant à deux départements différents (71 et 58).

Pour qui ?

- > Habitants, visiteurs et associations de Chissey-en-Morvan et Moux-en-Morvan
- > Elus des communes et plus largement des Départements de Saône-et-Loire et de la Nièvre
- > Partenaires institutionnels et associatifs du territoire (Parc Naturel Régional du Morvan, EPCC Bibracte, Tous en chemin rural...)



2 | COMMUNICATION

de la résidence

AFFICHES

RÉSIDENCE ARCHITECTURALE & PAYSAGÈRE CROISÉE
11 / 12 / 13 juin et 3 / 4 juillet

Moux-en-Morvan (58)
Chissey-en-Morvan (71)

**RÉUNION
PUBLIQUE
DE LANCEMENT**

VOS IDÉES ET AVIS NOUS SONT NÉCESSAIRES
VENEZ NOMBREUX PARTICIPER À LA CONCERTATION
SUR LES PROJETS DE RESTRUCTURATION DU BOURG
LA PREMIÈRE RÉUNION DU 19 MAI VOUS APPORTERA
DES INFORMATIONS SUR LA DÉMARCHÉ ET L'AGENDA

LUNDI 19 MAI
18 h 30
Salle des fêtes
Chissey-en-Morvan

Ouvert à tous !

Logos: Moux-en-Morvan, caue, Chissey-en-Morvan, Région Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre, Saône-et-Loire.

Moux-en-Morvan & Chissey-en-Morvan

architectes et paysagistes en résidence

PAYSAGE

BÂTI

COMMERCES

ESPACES PUBLICS

Venez réfléchir avec nous à l'avenir de vos communes !

3 Journées Remue-méninges
11, 12 ET 13 JUIN 2025

2 Journées de synthèse
3 ET 4 JUILLET 2025

libre et à la carte

PROGRAMME disponible sur les sites internet des mairies

Logos: Moux-en-Morvan, caue, Saône-et-Loire, Région Bourgogne-Franche-Comté, Nièvre, Saône-et-Loire.

PROGRAMME

Chissey-en-Morvan Moux-en-Morvan



Venez réfléchir avec nous
l'avenir de vos communes !



portails internet des mairies



Ensemble, réfléchissons au potentiel de nos bourgs !

Bâti, espaces publics, commerces, usages...

Les architectes et paysagistes des CAUE vous invitent chaleureusement à participer à **cinq jours d'échanges et de projets**, pour réfléchir collectivement à l'**identité**, aux **usages** et **perspectives** des bourgs de Chissey-en-Morvan (71) et de Moux-en-Morvan (58). De chaque côté de la limite départementale, ces deux villages voisins vous proposent une démarche partagée.

Venez échanger et faire émerger des idées pour concevoir ensemble des solutions durables et adaptées à vos besoins : ateliers collectifs ouverts à toutes et tous, ciné-débats, moments d'échanges informels, boîte à idées...

Durant cinq jours, vous pourrez contribuer activement, suivant votre disponibilité, à l'évolution des deux villages, **en croisant vos avis et vos regards** !

Nous vous attendons nombreux pour cette semaine de partage !




PROGRAMME


3 Journées Remue-méninges





Mercredi 11 juin #1

À CHISSEY-EN-MORVAN à la salle des fêtes

- 

9h30 **Balade collective "de la rue à la rivière"**
Échanges en marchant autour des espaces publics, du bâti et du paysage
RV à la salle des fêtes
- 

12h30 **Discussions autour d'un pique-nique partagé**
- 

16h30 **Atelier participatif de réflexion**
État des lieux des espaces publics
Atelier jusqu'à 17h00
- 

18h30 **Apéro-ciné-débat**
À partir de courts films sur les expériences d'autres villages !

2 | COMMUNICATION

de la résidence

Jeudi 12 juin #2

À MOUX-EN-MORVAN à l'ancienne auberge



9h30 **Balade collective "prenons de la hauteur"**
Échanges en marchant autour du paysage, des espaces publics et de l'ancienne auberge du bourg
RV à l'ancienne auberge



12h30 **Discussions autour d'un buffet**



16h30 **Atelier participatif de réflexion**
État des lieux des bâtiments de l'ancienne auberge et des espaces attenants
Atelier jusqu'à 17h00



18h30 **Apéro-ciné-débat** à la salle des fêtes
À partir de courts films sur des expériences d'autres villages !
Films et thèmes différents du mercredi soir



Vendredi 13 juin #3

À MOUX-EN-MORVAN à l'ancienne auberge À CHISSEY-EN-MORVAN à la salle des fêtes



9h30 **Synthèse collective**
Mise en forme d'une exposition sur l'état des lieux, les enjeux principaux et les premières pistes de programme pour des projets
Atelier jusqu'à 12h30



Présentation des réflexions de ces 3 journées
17h30 **à Moux-en-Morvan**
19h30 **à Chissey-en-Morvan**

Moux-en-Morvan & Chissey



3 Journées Remue-méninges
11, 12 ET 13 JUIN 2025

2 Journées de synthèse
3 ET 4 JUILLET 2025

PROGRAMME disponible sur le site



INVITATION

architectes et
paysagistes
en résidence

Moux-en-Morvan & Chissey-en-Morvan

Monsieur Pascal Pommé, maire de Chissey-en-Morvan,
Monsieur Pascal Rateau, maire de Moux-en-Morvan,
Les équipes des CAUE de la Nièvre et de la Saône-et-Loire
vous convient à la **clôture** de la résidence

le vendredi 4 juillet 2025 à 18h00 à la salle des fêtes de Moux-en-Morvan



3 | PLANNING

de la résidence

Quelle organisation ?

> Une réunion publique de lancement de la résidence organisée le 19 mai à la salle des fêtes de Chissey-en-Morvan.

> 5 journées de résidence in situ scindées en 2 sessions : du 11 au 13 juin puis les 3 et 4 juillet 2025.

. Jour 1 / 11 juin

Lancement de la résidence et journée de travail à Chissey-en-Morvan mobilisant les équipes des deux CAUE.

. Jour 2 / 12 juin

Journée de travail à Moux-en-Morvan mobilisant les équipes des deux CAUE.

. Jour 3 / 13 juin

Ateliers de synthèse collective organisés parallèlement à Moux-en-Morvan et Chissey-en-Morvan le matin, nécessitant la formation de deux équipes équilibrées, constituées de membres de chaque CAUE. Présentation des réflexions des 3 journées « remue-méninges » en fin d'après-midi à Moux-en-Morvan puis Chissey-en-Morvan par chacune des équipes.

Une journée de travail intermédiaire a été organisée le 23 juin au CAUE de la Nièvre à Nevers mobilisant les équipes des deux CAUE.

. Jour 4 / 3 juillet

Ateliers « ré-action » organisés parallèlement à Moux-en-Morvan et Chissey-en-Morvan le matin, nécessitant à nouveau la formation de deux équipes équilibrées, constituées de membres de chaque CAUE, différentes de la première session.

. Jour 5 / 4 juillet

Restitution des travaux de l'intégralité de la résidence aux élus à Chissey-en-Morvan le matin et Moux-en-Morvan l'après-midi par chacune des deux équipes. En toute fin de journée, à Moux-en-Morvan, clôture de la résidence et présentation aux habitants des travaux des trois journées « remue-méninges » par les maires des deux communes.

Des temps de rencontre/réflexion récurrents :

- > balade collective thématique
- > apéro-ciné-débat
- > atelier participatif de réflexion
- > repas partagé propice à la discussion
- > temps de restitution des travaux
- > temps de travail CAUE





4 | MÉTHODOLOGIE

de la résidence

LES OUTILS

> Balades collectives thématiques

Ouvertes à tous
Proposées lors des deux premières journées de résidence
D'une durée de 3 h

> Apéro-ciné-débats

Ouverts à tous
Proposées lors des deux premières soirées de résidence
D'une durée de 2 h
Installation d'un écran pour diffuser des films et documentaires préalablement sélectionnés afin d'inciter au débat sur des thématiques développées au cours de la résidence (participation, bâti vacant, revitalisation des bourgs ruraux...)

> Ateliers participatifs de réflexion

Ouverts à tous
Proposées lors des deux premières journées de résidence de la première session et la première journée de la 2e session
D'une durée de 2 h 30 à 3 h

FORMAT DES ACTIONS

> Ateliers publics

> Ateliers publics

> Ateliers publics

RÉPARTITION DES CONSEILLERS CAUE
Pour mener ces ateliers, nous avons constitué 2 groupes comprenant des membres respectifs des 2 CAUE aux compétences complémentaires.
L'un de ces groupes s'est concentré sur Chissey-en-Morvan, tandis que l'autre travaillait sur Moux-en-Morvan.



LES OUTILS

> Repas partagés

Ouverts à tous

Proposées lors des deux premiers déjeuners de résidence et pour le dîner du 4^e jour

> Synthèses de réflexions

Limitées aux membres des équipes CAUE

Programmées le dernier jour de la première session de résidence et l'après-midi du 1^{er} jour de la 2^e session de résidence

+ lors de la journée intermédiaire de travail organisée à Nevers au CAUE 58

> Restitutions des travaux de la résidence

Ouvertes à tous

Proposées en fin de journée du dernier jour de résidence de la première session et toute la journée du 2^e jour de la seconde session
D'une durée de 2 h

FORMAT DES ACTIONS

> Ateliers publics

> Travail interne de résidence

> Présentation aux élus par les membres des équipes

> Présentation conjointe élus/équipes aux habitants



5 | **CHRONOLOGIE** de la résidence

TEMPS 1 : FAIRE CONNAISSANCE

En amont de la résidence, une réunion de présentation

Une réunion publique de lancement de la résidence, ouverte à tous, a été organisée le 19 mai à la salle des fêtes de Chissey-en-Morvan pour expliquer l'objet et l'organisation de la démarche et répondre aux différentes questions des élus et habitants des deux communes.

Jour 1 : Lancement officiel de la résidence

Le matin du premier jour, un temps de présentation officiel de la la résidence, destiné à tous et animé par les équipes CAUE et le maire de Chissey-en-Morvan, a été organisé dans la cour de la salle des fêtes de Chissey, pour rappeler les objectifs et le déroulement de l'initiative. Un cadre accueillant avait été aménagé pour l'occasion et son installation a été conservée tout au long de la résidence.

Repas partagés

Afin de susciter les discussions, nouer des liens avec les participants et capter de nouveaux contributeurs disposant de peu de temps en journée, les dejeuners des deux premiers jours de résidence ainsi que le dîner du 4^e jour étaient ouverts à tous.



5 | CHRONOLOGIE

de la résidence

TEMPS 2 : COLLECTER DE LA MATIÈRE À RÉFLEXION

En amont de la résidence, des visites communales de repérage

A l'occasion du déplacement programmé pour l'animation de la réunion publique de lancement de la résidence, des visites de repérage à Moux-en-Morvan et Chissey-en-Morvan ont été réalisées par une partie des équipes CAUE afin de préciser les attendus des élus des communes participantes.

Balades collectives thématiques

Les deux premières matinées de résidence, une balade collective thématique a été organisée pour tous, en présence de tous les membres des équipes CAUE et des élus communaux et habitants dans chacune des deux communes. Ces diagnostics en marchant ont permis de découvrir les lieux, d'être à l'écoute des participants pour bien cerner les problématiques des villages, leurs richesses et inconvénients, leur fonctionnement, leur histoire..., de rendre acteurs les protagonistes en leur demandant de mener les balades, de commenter les différents points d'intérêt et de faire partager leurs impressions. La balade à Chissey s'intitulait « De la rue à la rivière », celle de Moux « Prenons de la hauteur ».

Ateliers participatifs de réflexion

Afin de réfléchir collectivement au devenir des communes, plus spécifiquement à l'aménagement de la traversée de Chissey-en-Morvan et à la réaffectation de l'ancienne auberge communale de Moux-en-Morvan, des temps de travail ouverts à tous et animés par les membres des équipes CAUE ont été proposés. Lors de la première session de résidence, tous les membres des CAUE ont réfléchi ensemble avec les élus et habitants de Chissey le 1^{er} jour et de Moux le 2^e jour. Le 3^e jour, deux équipes CAUE ont été formées pour mener parallèlement, dans les deux communes, des ateliers de synthèse collective.

Cette dernière organisation permettant de travailler dans les deux communes simultanément a été reproduite le matin du 4^e jour, pour débiter la seconde session de résidence.

Apéro-ciné-débats

Afin d'élargir l'audience et d'accroître la participation du public, des apéro-ciné-débats ont été organisés les deux premières soirées de résidence. Grâce à la diffusion de courts-métrages et documentaires, des échanges ont pu être engagés sur des sujets comme la participation citoyenne, la revitalisation des centres-bourgs ruraux et la vacance du bâti ancien.





5 | CHRONOLOGIE

de la résidence

TEMPS 3 : RESTITUER LES RÉFLEXIONS

Afin d'être en capacité de restituer les réflexions menées tout au long de la résidence, des temps d'échanges internes entre les membres des équipes des deux CAUE ont été organisés. Néanmoins, comme la résidence s'est déroulée en deux temps, à 3 semaines d'intervalle environ, une **journée de travail intermédiaire** a été nécessaire pour faire le bilan de la première session et préparer le déroulement de la seconde.

> Jour 3 : Journée clôturant la 1^{ère} session

Des ateliers de synthèse collective ont été programmés simultanément à Moux-en-Morvan et Chissey-en-Morvan la matinée du dernier jour de la 1^{ère} session de résidence. Ouverts à tous, ils visaient à présenter, sous forme d'une exposition, les enjeux principaux et les premières pistes de programme des différents projets des communes.

Ce travail a été poursuivi et finalisé l'après-midi, cette fois uniquement mené par les deux équipes des CAUE.

Enfin, en toute fin de journée, des restitutions des différents panneaux de synthèse réalisés, animées par chacune des équipes CAUE, ont été effectuées successivement à Moux et Chissey-en-Morvan devant un public composé d'élus et habitants essentiellement.

> Jour 5 : Journée de clôture de la résidence

Comme lors de la 1^{ère} session de résidence, la dernière journée de travail a été entièrement dédiée à la restitution des travaux engagés. Cette fois cependant, elle avait pour but de rendre compte de l'intégralité des réflexions menées lors de la résidence.

Aussi, des présentations orales par différents membres des équipes CAUE, destinées aux membres des conseils municipaux, et venant en appui de l'exposition des panneaux finalisés de grand format, ont été proposées successivement à Chissey-en-Morvan le matin et Moux-en-Morvan l'après-midi. Pour finir, afin de clôturer la résidence de façon conviviale et de communiquer à tous les habitants et les partenaires le fruit des réflexions collectives, une restitution des travaux, menée essentiellement par les maires des deux communes, a été proposée à la salle des fêtes de Moux-en-Morvan en début de soirée. Ce temps d'échange a réuni une assistance nombreuse et curieuse.



5 | CHRONOLOGIE de la résidence

TEMPS 3 : RESTITUER LES RÉFLEXIONS

Moux-en-Morvan : Synthèse des réflexions en 7 panneaux



Chissey-en-Morvan : Synthèse des réflexions en 5 panneaux



Chissey-en-Morvan/Moux-en-Morvan

Réflexion architecturale et paysagère croisée entre deux Villages d'avenir

Voisines, les communes de Chissey-en-Morvan (Saône-et-Loire) et Moux-en-Morvan (Nièvre) ont sollicité les conseils croisés de leurs CAUE en vue de restructurations architecturales et paysagères en centre-bourg. Objectif : faire participer les populations à la réflexion.

« Vos idées et avis nous sont nécessaires. » C'est pourquoi les populations de Chissey-en-Morvan et Moux-en-Morvan ont été invitées à une réunion publique de lancement d'une concertation participative initiée par les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Saône-et-Loire et de la Nièvre.

Une réflexion partagée

À la demande des municipalités respectives, la réflexion vise des projets de restructurations architecturales et paysagères en centre-bourg. À la salle des fêtes de Chissey-en-Morvan, une première rencontre a réuni une quarantaine d'habitants des deux villages, sous la forme d'une prise de contact limitée à la présentation des CAUE, de la



Première rencontre animée par Johannic Derouault-Picard : architecte urbaniste (CAUE 58) ; Bertrand Reymondon, architecte urbaniste (CAUE 71) ; Emmanuelle Limare, paysagiste conceptrice (CAUE 71) ; Pascal Pommé et Pascal Rateau, maires de Chissey-en-Morvan et Moux-en-Morvan ; Claire-Hélène Delouvé, paysagiste conceptrice et directrice du CAUE 58. Photo Alain Legros

« Même si la santé financière de la commune est bonne, on n'ira pas au-dessus de nos moyens. »

Pascal Pommé, maire de Chissey-en-Morvan

méthode et du calendrier retenus. « Les problématiques des deux communes engageant la

vitalité et l'attractivité des bourgs, les choix qui seront retenus par les élus font appel à une réflexion partagée avec des professionnels du cadre de vie et l'ensemble des usagers et acteurs sur le terrain. Dans cette optique, les élus se sont montrés très intéressés par cette formule de partage de compétences réciproques et de participation de la population », ont précisé les représentants des deux CAUE, présents en soirée du 19 mai. « On intervient pour trouver des solutions dans la présentation paysagère et architecturale », a

synthétisé Claire-Hélène Delouvé, paysagiste conceptrice, directrice du CAUE 58.

Des visions croisées pour revitaliser les bourgs

Pour Chissey-en-Morvan, le maire Pascal Pommé a précisé : « La façon intelligente de revitaliser le bourg, de construire un réseau de chauffage collectif, de se réappropriier les immeubles vacants, de renforcer la situation locative, etc., est au cœur de notre réflexion. Même si la santé financière de la commune est bonne, on n'ira pas au-dessus

de nos moyens. Et ça ne peut se faire sans la participation des habitants. »

À Moux-en-Morvan aussi, « l'idée est que tout le monde puisse participer à la réflexion. On a acheté un ancien hôtel-restaurant. Il va falloir en faire quelque chose. Dans nos communes, on connaît notre budget, on sait où on va. Le but n'est pas d'augmenter les impôts, mais de faire avec ce qu'on a et les aides que la Région peut nous apporter. »

À ce sujet, le coût de cette concertation architecturale et paysagère croisée est estimé à 10 000 € pour chacune des deux communes qui bénéficieront de 8 000 € (80 %) d'aides de la Région, dans le cadre de leur programme ENVI (Espace nouveau village innovant).

● Alain Legros (CLP)

► Prochaines étapes : les 11, 12 et 13 juin, découverte des problématiques et comparaison des premiers diagnostics par les architectes urbanistes et paysagistes concepteurs des CAUE 71 et 58, en résidence au gîte communal de Moux. Les 3 et 4 juillet : mise en forme des rendus, restitution et clôture pour les deux communes.

Chissey-en-Morvan/Moux-en-Morvan

Architecture et paysage : vision croisée sur l'avenir des deux villages

Fruit d'une immersion publique à Chissey-en-Morvan (71) et Moux-en-Morvan (58), les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Saône-et-Loire et de la Nièvre ont croisé leur vision sur des projets architecturaux et paysagers propres à chacun des deux villages.

Le 19 mai dernier, une quarantaine d'habitants de Chissey-en-Morvan et Moux-en-Morvan ont participé au lancement d'une concertation participative initiée par les CAUE (Conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) de Saône-et-Loire et de la Nièvre, mandatés par les deux communes.

Un travail en immersion
Mi-juin, pour apporter un



Pascal Pommé maire de Chissey-en-Morvan (polo bleu, à droite), Pascal Rateau (t-shirt blanc) maire de Moux-en-Morvan, aux côtés de Claire-Hélène Delouée, paysagiste conceptrice et directrice du Caue 58. Photo Alain Legros

éclairage aux municipalités, celle de Chissey-en-Morvan sur son projet de revitalisation de traversée de village, puis celle de Moux-en-Morvan sur la réhabilitation de l'ancien hôtel du Nord dont elle est devenue propriétaire, trois journées d'immersion au cœur des deux com-

munes ont permis à deux équipes d'architectes urbanistes et paysagistes des CAUE, de découvrir les deux villages et de cerner les enjeux à développer. Collectives, les réflexions se sont poursuivies en ateliers, suivis d'une table ronde.

De retour sur site début juillet,

les CAUE ont schématisé le fruit de leur mission, lors d'une ultime rencontre publique. « Afin de répondre aux attentes des élus et de nous positionner avant que les projets se fassent, on a travaillé sur les deux communes sous forme de balades, en regardant le bâti et les paysages », synthétise Claire-Hélène Delouée, paysagiste-conceptrice, directrice du CAUE 58.

Sans argent, pas de projet

À Chissey-en-Morvan, « après avoir identifié des zones intéressantes, on a défini des projections très précises sur la réhabilitation de notre traversée de village. Avec ce processus nouveau, un cadre est défini. À présent, il va nous falloir combiner ce projet avec celui de la chaufferie bois. Même si nous ne ferons pas tout, on doit avoir

une vision globale et cohérente sur le long terme », précise le maire Pascal Pommé.

À Moux-en-Morvan, la priorité est de restructurer et faire revivre sous une autre forme, l'ancien hôtel de la Poste. Mais pour quoi faire ? Aspect culturel, création d'une cuisine centrale et de logements, bâtiment multifonction, « l'intérêt est d'avoir ce bâtiment en plein cœur de village, où tout pourrait fonctionner ensemble. L'idée de la cuisine centrale nous tient à cœur. Elle permettrait de regrouper les écoles, les centres sociaux et de diminuer les coûts des repas. Maintenant, le travail d'architecte, c'est bien, mais si on n'a pas l'argent pour réaliser les projets, on ne peut rien faire. Mais on va réfléchir à tout ça », conclut Pascal Rateau, maire de la commune.

● Alain Legros (CLP)

6 | COUVERTURE MÉDIATIQUE

de la résidence

Chissey-en-Morvan

JSL 26 novembre 2025

Et si le bourg changeait grâce à la participation des habitants ?

Mercredi, Jean-Baptiste Constant, sous-préfet de la circonscription d'Autun, a pris le chemin de la commune la plus au Nord de son territoire et du département : Chissey-en-Morvan. Si la météo n'a pas permis de déambuler, il a échangé sur la démarche menée depuis un peu moins d'un an pour donner un nouveau visage au bourg.

« Le bourg, c'est l'identité d'une commune, son lieu aussi mais aussi notre image. Le bourg c'est le bourg de tout le monde, les habitants de hameaux comme ceux du bourg, les gens de passage comme les parents du regroupement pédagogique intercommunal. » Fort de cette conviction, Pascal Pommé, mai-



Comprendre le projet d'aménagement du bourg pour mieux connecter les services utiles à sa réalisation, c'est l'enjeu de cette rencontre entre élus et représentant de l'État.

Photo Isabelle Thibaudin

re de Chissey-en-Morvan, a exposé la démarche menée au sous-préfet Jean-Baptiste Constant, mercredi, pour créer un

projet cohérent en accord avec les caractéristiques de ce bourg, dont la départementale forme l'artère principale.

Une zone vie quotidienne et une zone loisirs identifiées

« On a travaillé avec l'accompagnement du conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du département en parallèle avec Moux-en-Morvan en lien avec l'Agence nationale des territoires », reprend Pascal Pommé. Plus de 30 habitants ont manifesté leur intérêt et une quinzaine ont participé à des ateliers. Jean-Baptiste Constant a insisté sur l'importance de continuer à impliquer les habitants dans la réflexion en cours. Une zone vie quotidienne et une zone loisirs ont été identifiées. Il faut tout à la fois penser leur connexion et leur visibilité particulièrement sur la route traversante rendant

le bourg plus sûr. Si des solutions sont imaginées pour le pont, le mobilier urbain ou la mise en valeur de l'église comme des points de vue, plus difficile s'avère la question de l'assainissement que n'a pas manqué d'évoquer Jean-Pierre Tropin, adjoint mais aussi vice-président du SIVOM du Ternin. En parallèle, le projet de chaufferie bois menée dans le cadre de Villages d'avenir devra s'inscrire comme un nouvel élément essentiel qu'elle desserve uniquement les bâtiments communaux ou les riverains désireux de profiter du réseau à élaborer.

Accompagner la réflexion en cours et penser les financements sont autant de points sur lesquels les élus ont échangé avec le représentant de l'État.

● Isabelle Thibaudin (CLP)

ENVI

Un soutien aux actrices et acteurs ruraux engagés pour le vivre ensemble dans leur commune

Le dispositif ENVI - « Espaces Nouveaux, Villages Innovants » permet de financer des projets situés sur une commune de moins de 2 000 habitantes et habitants.

Il permet de soutenir :

- ▶ des projets d'animation et de concertation favorisant l'implication des acteurs locaux dans la vie locale. La subvention est plafonnée à 6 000 € (jusqu'à 80 % du montant total du projet) ;
- ▶ des projets d'investissement ayant fait l'objet d'une démarche participative (concertation et/ou une co-construction) : projets de rénovation, d'aménagement de bâtiments, d'aménagement d'espaces publics, projets d'expérimentation, etc. La subvention est plafonnée à 50 000 € (jusqu'à 70 % du montant total du projet).

Il est destiné aux :

- ▶ collectivités locales ou groupements de collectivités ;
- ▶ associations ou structures coopératives (SCIC, SCOP).

C'est aussi :

- ▶ un accompagnement technique personnalisé pour aider à faire émerger et à mettre en œuvre les projets ;
- ▶ un comité d'engagement qui examine les demandes. Il est composé de personnes élues à la Région et représentantes de la société civile. Il rend un avis et propose un montant de subvention (selon les critères du règlement d'intervention).

Depuis 2017, près de 600 projets ont été accompagnés par la Région grâce à ENVI pour un montant total de 12,5 millions d'euros.

Découvrez-en quatre qui illustrent bien les possibilités offertes par le dispositif.

ENVI vous accompagne...

... pour penser l'avenir de votre village



Le village : Chissey-en-Morvan (71), 295 habitantes et habitants

Le projet : S'inspirant d'un bourg proche, le conseil municipal a souhaité se faire accompagner pour structurer sa démarche de revitalisation en mettant la concertation au cœur du projet. Pour ce faire, la commune a bénéficié d'un accompagnement par les CAUE58 et 71 qui a pris la forme d'une résidence architecturale et paysagère.

Financement régional via ENVI : 6 000 €



Pascal POMMÉ

Maire de Chissey-en-Morvan

Que vous a apporté cet accompagnement ?
« Des idées, on en a plein ! Le problème, c'est choisir, en partant des habitants, de leur vision de leur village, de leurs envies pour l'avenir. Les architectes nous forcent à prendre du recul, nous donnent des idées de transformation de lieux que nous n'avions pas pensés à investir. Ils apportent un éclairage nouveau et enrichissant sur notre village. Les prochains ateliers vont aider à faire émerger des projets, de projets. Ensuite, il va nous falloir prendre le temps pour les réaliser, monter les dossiers, trouver des financements. Nous sommes dans un temps long ! »



7 | QUESTIONNAIRE de fin de résidence

La CONCERTATION PARTICIPATION

- Pas trop de participation de la part des villageois
- Une belle idée pour faire participer activement les habitants mais pas tout au rendez-vous
- Une situation pourtant complexe et complexe à faire expérimenter la participation avec une belle réussite
- Moments très intéressants, riches avec des personnes compétentes, et qui ont beaucoup de voir pour nos villages locaux

Le DIAGNOSTIC en MARCHANT

- Très intéressant dommage que la participation des Chisseens était faible.
- Très intéressant - j'ai découvert le creux des chevaux que je ne connaissais pas.

Les ATELIERS CARTES sur TABLE

- Echange très fructueux avec les habitants de la région CAUE : on a mis le temps de débattre...

Le CINÉ-DÉBAT

- Film de Pierre Hélie L'Éléphant
- Film de dessin présenté le dimanche
il aurait pu être présenté à la 1^{ère} réunion
d'information.
- Un ciné-club est une idée très intéressante
pour contribuer à faire vivre nos villages
dans la culture, l'échange et les loisirs.
Habitants de Neuy

L'ORGANISATION GÉNÉRALE La COMMUNICATION

Dès la première séance je tenais à souligner que la
participation assez importante la présentation n'a pas
été et la hauteur

Réflexion très intéressante qui pose un certain nombre de
questionnements pour l'avenir de nos villages, tout d'abord économique
que social, culturel, et accessoirement
à construire.
Malheureusement la participation des habitants est faible.
Habitants de Neuy-en-Morvan. Acteur

REMERCIEMENTS

Ce projet de résidence n'aurait jamais pu voir le jour sans le soutien financier essentiel des communes de Moux-en-Morvan et Chissey-en-Morvan et de la Convention interrégionale du Massif central (CIMAC) 2021-2027.

Sans site d'accueil, nulle résidence possible. Nous remercions vivement M. Pascal Pommé, maire de Chissey-en-Morvan et M. Pascal Rateau, maire de Moux-en-Morvan, les membres des conseils municipaux ainsi que tous les personnels communaux, pour leur accueil et leur soutien, pour leur participation et appui technique.

Un grand merci également aux Conseils départementaux de Saône-et-Loire et de la Nièvre ainsi qu'au Parc Naturel Régional du Morvan.

Enfin, merci infiniment à toutes les personnes que nous avons rencontrées durant cette résidence : habitants, élus, membres d'associations... pour leur générosité et leur curiosité, pour le temps accordé et les moments d'échanges offerts. Nous avons ainsi pu mener à bien le projet et présenter des synthèses de réflexions qui sont d'ores et déjà utilisées par chacune des communes pour mener leurs projets à bien.



85 bis Rue des Chauvelles
58000 Nevers
Tel : 03 86 71 66 90
Mail : caue58@wanadoo.fr



6 quai Jules Chagot
71300 Montceau-les-Mines
Tel : 03 85 69 05 25
Mail : contact@caue71.fr

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement est une association départementale qui accompagne les acteurs du territoire et le grand public dans un objectif de qualité de l'architecture et de son environnement.
Résidence menée de façon conjointe par les deux équipes du CAUE de la Nièvre et du CAUE de Saône-et-Loire.